

# LE PROJET ÉDUCATIF ET LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Année scolaire 2019-2020

*Le projet éducatif des Pouvoirs Organisateurs adhérant à la FELSI (Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants) est celui des établissements d'enseignement libre subventionné non confessionnel qui s'engagent à poursuivre simultanément et sans hiérarchie les objectifs généraux des diverses formes de l'enseignement en Communauté française (FWB):*

- *Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves/étudiants.*
- *Amener tous les élèves/étudiants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*
- *Préparer tous les élèves/étudiants à être des citoyens responsables, autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.*
- *Assurer à tous les élèves / étudiants des chances égales d'insertion et d'émancipation sociale.*
- *Promouvoir la culture, en éveillant la faculté créatrice personnelle, en suscitant l'apprentissage des divers moyens d'expressions et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.*

*L'ensemble de ces objectifs suppose des démarches éducatives et pédagogiques qui s'inscrivent dans une ligne de conduite qui se veut conforme aux principes démocratiques.*

## LE PROJET ÉDUCATIF

« *La règle la plus utile de toute l'éducation ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre.* »  
(Jean-Jacques Rousseau)

L'enfant est une personne unique, qui a sa place dans son milieu familial, scolaire et dans la société.

À l'école, l'élève est avant tout au centre de notre projet : nous l'accueillons là où il en est et tel qu'il est. Nous lui proposons de l'aider à grandir en apprenant à se construire le plus harmonieusement possible en tenant compte des différentes dimensions de sa personne.

Notre but est donc de l'amener à s'épanouir sur le plan affectif, social, intellectuel, cognitif, artistique et physique.

**Ces objectifs se fondent sur un choix de valeurs** que l'école vise à promouvoir à l'échelle de toute la société :

- le respect de l'individu en tant que personne
- la coopération et la solidarité
- la démocratie participative
- la confiance en soi et en les autres

*Ainsi, nos objectifs généraux visent avant tout :*

- à permettre un épanouissement équilibré de l'enfant sur les plans intellectuel, social et physique
- à mettre en valeur sa personnalité dans le respect de lui-même et des autres
- à développer les stratégies d'apprentissage, sa créativité, son sens des initiatives, son esprit critique, son désir et son plaisir d'apprendre, son goût de la recherche et son imagination
- à l'encourager dans l'acquisition progressive de l'autonomie et du sens des responsabilités (vis-à-vis de lui-même, des autres, des plus jeunes)
- à faire découvrir et comprendre le monde qui l'entoure.
- à développer la confiance en soi et dans les autres.

Ces objectifs généraux sont servis par les objectifs plus spécifiques que se donne notre école.

*Ces objectifs plus spécifiques visent :*

- à accompagner chaque enfant dans son processus d'apprentissage en partant de ce qu'il vit, observe, perçoit et... sait déjà ou ne sait pas encore ;
- à l'encourager à réfléchir, chercher, agir, tâtonner, se tromper ;
- à lui ouvrir les portes des arts.

L'école joue donc un rôle d'éveilleur et de passeur.

**Nous avons opté pour une pédagogie qui a du sens, qui permet à l'enfant**

- **de construire des liens**
- **de s'approprier les savoirs**
- **de s'exprimer**
- **de s'ouvrir au monde et aux autres**

## LE PROJET PEDAGOGIQUE

*« L'éducation ne consiste pas à gaver mais à donner faim. » (Michel Tardy)*

### 1/ Introduction

#### Un peu d'histoire...

« Les « Cours Collectifs Singelijn », ancêtres de notre école, ont vu le jour dans le courant de l'année scolaire 1944-1945. Vers la fin de la seconde guerre mondiale, Madame Jacqueline Singelijn, leur fondatrice, avait été amenée à donner des cours privés à quelques enfants habitant le quartier proche du Cinquantenaire et que leurs parents hésitaient à faire circuler dans un Bruxelles « occupé ».

Le nombre d'écopiers évoluant constamment, il devint nécessaire de trouver des locaux réservés exclusivement à l'enseignement. Le n° 49 de la rue des Aduatiques à Etterbeek fut ce premier « nid » sympathique et douillet, mais sans jardin, ce qui obligea les élèves de l'époque à prendre leurs temps de détente sur un terrain situé avenue de l'Armée.

Les déplacements, eux seuls, couvraient la majeure partie du temps de ces récréations !

Le secrétariat, quant à lui, avait élu domicile dans la salle de bains de l'immeuble.

Un grand panneau de bois, posé sur la baignoire, faisait office de bureau !

Les cuisines caves accueillait les quelques dîneurs de la maison (une trentaine maximum).

Dès sa création, cette école catholique libre, originale dans ses exigences pédagogiques et ses conceptions philosophiques, s'est voulue mixte et laïque, ce qui, à l'époque, était pour le moins « audacieux ». Progressivement, le désir d'ouverture philosophique, cher à Madame Singelijn (devenue Madame Roeckx dans l'intervalle) aboutit à la création des cours de morale d'abord, de religion protestante ensuite, et enfin, de religion israélite.

À la rentrée de septembre 51, grande nouvelle : l'École Singelijn, école privée jusqu'à cette date, devenait une école « adoptable », bénéficiant des subsides de l'Éducation Nationale de l'époque. Les termes successifs d'école adoptable, école adoptée puis école libre subventionnée relèvent du jargon administratif bien plus que d'une modification structurale dans l'organisation de l'enseignement.

Les locaux de la rue des Aduatiques avaient été abandonnés au profit d'immeubles plus spacieux, situés aux alentours immédiats du Square Léopold II (avenue de Tervuren ; rue du Collège Saint-Michel) et qui répondaient cette fois aux normes exigées par les pouvoirs publics pour obtenir leur intervention dans le fonctionnement de l'école.

En 1967 enfin (les bâtiments loués étant voués à la démolition) Madame Roex-Singelijn, conseillée et aidée magistralement par ses conseils d'administration, décida de se lancer dans la grande aventure de la construction de nouveaux locaux, ceux-là même que nous occupons encore aujourd'hui. »

*(Extrait du programme de la fancy-fair du 04 mai 1996 – 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'école)*

### **Statut de l'école**

L'école Singelijn est une école fondamentale libre, subventionnée, non confessionnelle. Elle appartient au réseau de la FELSI (Fédération des Ecoles libres subventionnées indépendantes) qui garantit à notre établissement son indépendance politique et philosophique.

Notre enseignement est basé sur les programmes agréés de la FELSI. Nous poursuivons les objectifs fixés par les Socles de compétences. Les enfants parcourent leur scolarité par année scolaire en groupes classes d'âges homogènes.

## **2/ Objectifs généraux de l'école fondamentale**

### **À l'école maternelle**

La journée est rythmée selon les besoins naturels et vitaux des enfants. Elle commence par l'accueil pendant lequel chaque enfant a le choix d'une activité dans laquelle il pourra faire le passage en douceur entre la maison et l'école. Cette activité permet la rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes de l'école.

Vient ensuite la découverte des surprises, départ des activités concrètes de la journée. Les enfants participent par ailleurs à deux séances de psychomotricité par semaine sous la responsabilité d'un professeur spécialisé ainsi qu'à des séances de musique et de rythmique sous la responsabilité de leur enseignant.

En classe d'accueil et en première maternelle, une puéricultrice expérimentée apporte son précieux soutien et une période de repos/sieste y est organisée. En 3<sup>ème</sup> maternelle, les enfants bénéficient de deux heures de psychomotricité en néerlandais.

### **À l'école primaire**

La journée est rythmée par des activités de construction de savoirs et d'enseignement de matières : l'observation, la mesure, l'association dans le temps et dans l'espace (l'histoire et la géographie), l'éveil scientifique, le français et les mathématiques qui sont donnés par le titulaire de classe. Le néerlandais, l'éducation physique et le cours de citoyenneté sont assurés par des professeurs spécialisés. Ces différentes activités proposées sont le plus souvent initiées par un projet ou un thème qui émane de la réflexion des élèves et de l'adulte ce qui permet donc les liens entre différentes disciplines. La durée des activités peut varier selon l'exercice proposé, l'expérience en cours et la concentration des enfants.

A partir de la 1<sup>ère</sup> primaire, les enfants bénéficieront d'un cours d'Echecs de 50 minutes tous les 15 jours dispensé par un enseignant spécialisé.

A partir de la 4<sup>ème</sup> primaire, les enfants alterneront toutes les semaines un cours d'Echecs et un cours d'Improvisation, donnés par des enseignants spécialisés.

De la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire, les enfants bénéficient d'un cours d'Arts plastiques une fois/semaine en ½ groupe. Ce cours est placé sous la responsabilité d'enseignants spécialisés.

### 3/ Encadrement pédagogique

#### Introduction

L'enfant est une personne dans l'école :

*« Les adultes m'écourent et tiennent compte de ce que je dis. Ma parole et ma réflexion ont de la valeur et une influence sur ma réalité scolaire ».*

#### Pédagogie et développement intellectuel, physique et artistique

##### Cours généraux et cours spécifiques

#### À L'ÉCOLE MATERNELLE

##### - Les surprises

Dans son environnement proche, l'enfant trouve, observe, s'intéresse à des objets qui éveillent sa curiosité. Partager ces découvertes avec sa classe (objet, plante, animal...) permet de faire le lien entre la vie familiale et la vie scolaire. Souvent, il souhaite dialoguer à ce propos avec ses pairs.

L'interaction sociale favorise ainsi l'auto-construction des connaissances. La découverte en classe de la surprise, généralement cachée dans un sac en tissu ou emballée, sollicite toutes les démarches perceptives et sensorielles de chaque enfant. Il observe, il palpe, il hume, il goûte, il soupèse et pose des questions. L'intérêt suscité par la découverte, par l'échange avec les autres permet aux enfants de devenir acteurs de la construction de leur savoir, de l'élaboration d'expérimentations, de projets, d'activités cognitives variées et de réalisations diverses, en particulier d'expression concrète.

Cette activité pédagogique constitue donc les prémisses aux cours principaux à l'école primaire tels que l'observation/sciences, les mathématiques, le français.

##### - La psychomotricité

La séance de psychomotricité offre à chaque enfant un cadre agréable et attrayant, visant à l'éveiller et à susciter sa curiosité, son envie spontanée d'expérimenter. Elle s'appuie sur le jeu initié par l'enfant et sur le mouvement créé par le plaisir que ce jeu lui procure. L'enseignant offre à l'enfant un moment où il peut vivre librement, se construire et (se) découvrir dans un endroit aménagé et sécurisé.

Les enfants de 3<sup>ème</sup> maternelle vont à la PISCINE à raison de séances de 30 minutes dans l'eau toutes les 3 semaines à SPORTCITY.

*« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais il apprend parce qu'il joue ».*

##### - L'apprentissage du néerlandais

L'apprentissage d'une langue doit avant tout être un plaisir. Il s'agit d'abord d'une découverte, ensuite seulement d'un apprentissage. L'enfant étant un explorateur-né, il sera curieux de « faire sa connaissance » ! Par conséquent, il est important qu'il « goûte » avec bonheur à cette nouvelle langue, qu'il l'aborde avec plaisir !

En 3<sup>ème</sup> maternelle, l'enfant partira à la découverte du néerlandais à raison de deux fois par semaine durant le cours de psychomotricité. L'approche est exclusivement ludique, orale et auditive : saynètes, rondes et chansons.

## À L'ÉCOLE PRIMAIRE

### - **OBSERVATION / Éveil scientifique, éducation par la technologie :**

De l'entrée dans l'enseignement fondamental à la fin de la 2<sup>e</sup> primaire, l'enfant va à la découverte de lui-même et du monde qui l'entoure. Il observe, manipule, compare, tâtonne, construit...

La manifestation de la vie et les phénomènes naturels constituent l'essentiel du programme à ce niveau.

De la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année primaire, ce travail se poursuit et s'approfondit dans plusieurs domaines : les êtres vivants, l'énergie, la matière...

L'idée est de placer l'enfant dans une situation où il est conduit à observer, à s'interroger, à émettre des hypothèses, à manipuler, à expérimenter, à effectuer des mesures, interpréter des résultats... en un mot à adopter une démarche scientifique rigoureuse.

L'éveil scientifique et l'éducation par la technologie se basent sur une conception constructiviste (construction progressive des connaissances) et impliquent une démarche de cohérence qui privilégie la recherche de sens et qui permettent de créer des liens interdisciplinaires tels que l'utilisation de la langue, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques.

La démarche scientifique se déroule en plusieurs étapes :

- Le choix d'une situation de départ,
- La formulation du questionnement des élèves,
- L'élaboration d'hypothèses et la conception de l'investigation,
- L'investigation conduite par les élèves,
- L'acquisition et la structuration des connaissances.

### - **ASSOCIATION / Éveil historique et géographique**

Jusqu'à 8 ans, l'enfant élargit sa perception de l'espace, du temps et de l'environnement qui lui sont familiers. Il apprend à s'y repérer en prenant appui sur des situations qui lui sont proches.

De 8 ans à 12 ans, il passe progressivement de l'espace et du temps « vécus » à l'espace et au temps « perçus ». Il le fait à partir de son environnement et des événements de sa vie quotidienne qu'il compare à d'autres milieux de vie et à d'autres événements de l'histoire de la société.

L'enfant continue à se fixer et à se donner des repères historiques et géographiques en consolidant ce qu'il a commencé à acquérir grâce à des activités concrètes (visites, recherches, objets historiques, patrimoine local, ...).

L'histoire et la géographie doivent donc permettre à l'enfant :

- d'explorer le monde qui l'entoure en attirant son attention sur les notions de cause et de conséquence,
- de comprendre les interactions de l'homme et son environnement et réciproquement,
- de s'ouvrir à d'autres cultures et d'autres valeurs.

L'espace et le temps se découvrent par l'observation en privilégiant chaque fois que c'est possible, l'expérimentation sur le terrain.

- **Mathématiques**

La formation mathématique s'élabore au départ d'objets, de situations vécues et observées dans le réel, de questions à propos de faits mathématiques. Le cours de mathématiques ne se limite pas à transmettre des connaissances.

À l'école fondamentale, solliciter l'imagination, susciter la réflexion et développer l'esprit critique à propos de ces observations, conduisent l'élève à comprendre et à agir sur son environnement.

**MESURE**

C'est par la résolution de problèmes que l'élève développe des aptitudes mathématiques, acquiert des connaissances profondes et se forge une personnalité confiante et active.

Les compétences relatives à la maîtrise des mathématiques s'exercent dans 4 grands domaines :

- les nombres
- les solides et figures
- les grandeurs
- le traitement des données.

- **Français**

Travailler et s'appropriier la langue française, c'est travailler à acquérir le langage de référence de tout apprentissage, c'est développer l'aptitude et le plaisir à communiquer, c'est accéder à la culture. Les compétences relatives à la maîtrise du français s'exercent dans trois domaines :

- savoir lire
- savoir parler/écouter
- savoir écrire.

- **Citoyenneté**

Seul un cours de citoyenneté est dispensé aux élèves. Il s'intègre dans les activités de classe. Il est pris en charge par un maître spécial. Le programme de ce cours vous sera communiqué chaque année.

Voici quelques approches dans les différentes années :

- 1<sup>ère</sup> primaire : règles de sécurité, les sentiments, les droits de l'enfant
- 2<sup>ème</sup> primaire : mes sentiments, les règles de vie en groupe
- 3<sup>ème</sup> primaire : l'amitié, les valeurs, les normes, les fêtes religieuses
- 4<sup>ème</sup> primaire : moi, c'est quoi ?, la mythologie grecque, les sans-papiers
- 5<sup>ème</sup> primaire : formation des élèves médiateurs, les droits de la femme, les personnes démunies
- 6<sup>ème</sup> primaire : visite de lieux de culte, Anne Franck, Amnesty International

- **Néerlandais**

Dès la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire, chaque classe dispose de 2 heures d'immersion en néerlandais durant les cours de gymnastique et de psychomotricité.

Ces cours sont donnés par une enseignante néerlandophone.

En 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires, les enfants bénéficient de 3 périodes de 50 minutes par semaine, dont 1 période en ½ groupe. Ils passent à l'écrit. Le professeur communique en néerlandais en construisant des phrases complètes tout en conservant un langage simple.

En 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires, le néerlandais passe à 4 périodes de 50 minutes par semaine, dont 1 période en ½ groupe.

Dès lors, l'enfant aura le bénéfice d'entendre et de pratiquer le néerlandais de manière régulière.

- **Jeu d'échecs**

Un cours de jeu d'Echecs donné par un maître spécial sera dispensé aux élèves dès la 1<sup>ère</sup> primaire à raison de 50 minutes tous les 15 jours.

- **Improvisation**

Le cours d'Improvisation donné par un comédien professionnel en alternance avec le cours d'Echecs à partir de la 4<sup>ème</sup> primaire.

L'improvisation théâtrale est une activité ludique, accueillant l'expression spontanée dans un cadre (espace de jeu, temps de jeu, règles de jeu). Elle initie les enfants à différentes techniques théâtrales : Narration, mime, personnage, espace scénique,...

En favorisant l'imagination, l'écoute, la fluidité, la capacité de représentation, le droit à l'erreur et l'acceptation, l'improvisation vise à développer chez l'enfant la confiance en soi et la confiance en l'autre.

- **L'Education physique**

A l'école primaire le cours d'Education physique à l'école fait suite au cours de Psychomotricité de l'école maternelle.

Il regroupe pour les classes de 1<sup>ère</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires 1 période de 50 minutes de Gymnastique, et 1 période de 50 minutes de Sport.

Ce cours vise à développer l'enfant dans sa globalité physique, psychologique, morale, sociale, relationnelle et intellectuelle. L'enfant sera mis face à de multiples situations suscitant adaptation, apprentissage, sens de l'effort, entraînement, fair-play, volonté individuelle et collective, Respect des différences et prise de conscience de sa valeur par rapport à lui-même et aux autres.

En 5<sup>ème</sup> primaire, les enfants découvrent différentes disciplines sportives une semaine sur deux (athlétisme, tennis de table, patinoire, tennis et squash).

De la 3<sup>ème</sup> maternelle à la 4<sup>ème</sup> primaire, les enfants bénéficieront d'une séance de natation tous les 15 jours (40 minutes dans l'eau).

- **L'expression artistique**

L'enfant est par nature créateur.

Être reconnu dans cette activité créatrice est un besoin vital et indispensable pour la construction de soi. Il est nécessaire d'envisager l'expression artistique comme une manière d'être et un moteur à toutes les disciplines.

Ces cours visent à :

- faire découvrir à l'enfant d'autres aptitudes que celles liées aux connaissances et aux savoirs. La créativité se travaille et ses manifestations les plus naturelles sont les arts plastiques, l'expression musicale et verbale ;
- comprendre comment on voit, on perçoit les choses. Dessiner, c'est comprendre le monde en passant par un questionnement qui ne peut partir que de soi-même ;
- s'ouvrir aux différents horizons musicaux. Découvrir et pratiquer les différents rythmes, chanter et vivre toute forme de musique ;

Pendant 1 période de 50 minutes par semaine, les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire ont un cours d'art en ½ groupes, pris en charge par des enseignants spécialisés.



#### - Les ateliers

Un après-midi par semaine, des ateliers sont organisés par petits groupes au sein des classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires et 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires. Ce fonctionnement permet une socialisation plus grande : échanges, rencontres entre enfants de classes différentes et d'âges différents et autres adultes référents. Ces ateliers apportent à chaque enfant l'occasion d'exprimer ou d'acquérir des aptitudes manuelles, de développer sa créativité, de valoriser son talent créatif, de découvrir de nouvelles techniques et de se dépenser physiquement.

#### Sorties, visites et excursions

Sortir, explorer, découvrir fait partie de notre Projet d'établissement puisque l'école ne se conçoit pas dans un milieu fermé sur lui-même.

Ces sorties s'inscrivent dans un projet de classe et sont en relation étroite avec les projets des enfants. Il arrive que l'on fasse appel à des visiteurs extérieurs qui nous proposent leur vécu.

Régulièrement, des sorties ou des animations internes à caractère culturel sont organisées au cours de l'année : théâtre, concerts, cinéma, expositions,...

#### Les Classes de découverte ou l'école en dehors de ses murs

À partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle et jusqu'à la 6<sup>ème</sup> primaire, les élèves partent en voyage à la découverte d'un autre environnement. Les objectifs poursuivis sont d'observer, d'expérimenter in situ un autre environnement, des traces du passé... ce qui permet à chaque enfant d'intégrer des notions, des connaissances, des souvenirs qu'il ne peut s'approprier que parce qu'il les a vécus.

De plus, la vie en groupe requiert tolérance et esprit d'équipe ainsi que le respect des règles établies au quotidien. Elle développe la gestion de sa propre personne et de ses effets personnels.

La prise de distance avec le milieu familial et avec la vie scolaire offre toutes les occasions d'apprendre avec d'autres personnes et dans un autre contexte, d'améliorer son autonomie et de développer la confiance en soi.

M3	Classes de mer	3 jours (2 nuits)
P1	Classes de ferme	4 jours (3 nuits)
P2	Classes nature	5 jours (4 nuits)
P3	Classes de sport	5 jours (4 nuits)
P4	Classes de cirque	5 jours (4 nuits)
P5	Classes de ville	5 jours (4 nuits)
P6	Classes de neige	12 jours (11 nuits)

## 4/ Pédagogie et développement social et affectif

### Le règlement de l'école

Élaboré en partenariat entre les élèves et les adultes de l'école, le règlement de l'école est un document spécifique à notre établissement.

Chacun des partenaires s'engage à respecter ces règles pour améliorer la qualité des relations dans l'école.

### Ecole inclusive

Les valeurs fondamentales d'ouverture à la différence sont depuis de nombreuses années une des priorités de l'école. Pour atteindre cet objectif, elle s'implique activement dans des projets spécifiques d'intégration d'enfants en situation d'handicap et plus particulièrement des enfants sourds et malentendants.

Chaque situation nécessite l'élaboration d'aménagements particuliers (interprètes, aide, ...) et des adaptations pédagogiques qui en découlent.

Un projet individualisé est élaboré pour permettre à un enfant en difficulté de franchir une étape d'apprentissage, de vaincre le « sentiment d'échec » et de progresser à nouveau.

Au-delà du projet d'accueil d'enfants en situation d'handicap, nous considérons que chaque enfant peut présenter des spécificités au niveau intellectuel, social, affectif et comportemental.

Ces spécificités doivent donc être prises en compte car elles peuvent, elles aussi, nécessiter une attention particulière et un encadrement adapté en fonction de la situation.

### Co-enseignement

Déjà pratiqué dans plusieurs pays ainsi que dans des écoles en région liégeoise, cette manière d'enseigner a fait ses preuves et donne de très bons résultats auprès des enfants.

Il s'agit d'un travail pédagogique commun mené par 2 enseignants, dans un même groupe classe, dans un même lieu et en même temps. Il permet de travailler plus régulièrement en petits groupes et par conséquent, renforce l'interaction et la différenciation méthodologique.

Ce travail à deux favorise davantage encore, les échanges de points de vue, les prises de recul, les analyses plus fines des besoins de chaque enfant avec accompagnement immédiat.

### Classes flexibles

Dans le souci de placer les enfants dans un environnement propice à leurs apprentissages, plusieurs classes ont été transformées en classes flexibles.

Debout, assis par terre, coin calme, ballons d'assise, cloisons mobiles, .... cette approche plus ergonomique et mobile de l'organisation de la classe permet aux enfants de varier leurs postures, canalise leur énergie, améliore l'esprit collaboratif et leur attention.

### Le Conseil de classe

C'est ici que l'enfant rencontre véritablement la démocratie et qu'il en fait l'usage concret. La structure est mise en place par l'adulte mais utilisée et améliorée par les enfants.

Un conseil de classe est organisé toutes les semaines dans chaque classe. L'enfant s'y exprime, évoque son vécu, ses envies et ses idées, ses difficultés dans sa vie au sein de la classe et de l'école.

Le groupe discute, échange, « négocie ». Le/la titulaire donne un cadre à la discussion.

Grâce à la prise de conscience des expériences sociales positives et négatives, il apprend la gestion de la vie de groupe, de ses difficultés voire de ses conflits.

### **Le Conseil d'école**

Il a les mêmes objectifs généraux que le conseil de classe. Il se confronte, ici, aux questions de vie sociale à un niveau « supérieur » puisque c'est la réalité sociale de toute l'école qui est concernée.

En fonction des sujets abordés, les règles de la vie de l'école peuvent y être rappelées, des propositions de nouvelles règles peuvent y être proposées.

### **Les élections**

Deux fois/an les élèves de la 3<sup>e</sup> maternelle à la sixième primaire prennent part à des élections mises sur pied par les élèves de sixième primaire dans le but d'élire des coordinateurs et des commissaires jeux parmi leur classe. Le rôle de ces derniers sera d'organiser des activités pour les plus jeunes durant les récréations.

## **5/ Pédagogie et évaluation**

Évaluer ne consiste pas uniquement à noter, à mesurer un résultat, c'est une démarche plus globale qui vise à prendre des informations pour pouvoir agir en conséquence.

Il s'agit donc d'un acte professionnel que l'enseignant effectue à plusieurs moments dans l'apprentissage des élèves.

### **L'évaluation diagnostique**

L'enseignant cherche à savoir où se situe l'enfant par rapport à la nouvelle notion abordée.

C'est une évaluation qui se passe le plus régulièrement possible au début des apprentissages et qui permet la mise en place de réponses appropriées. C'est l'étape souvent appelée l'émergence des représentations.

### **L'évaluation formative**

Intervient dans le cours d'un apprentissage et permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné. Ce type d'évaluation consiste à recueillir les informations tout au long de la phase d'apprentissage, l'objectif étant d'obtenir une rétroaction sur l'élève pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies et les difficultés qu'il rencontre.

Plus généralement, on parlera de différenciation des réponses pédagogiques aux difficultés repérées chez les élèves, dans les exercices d'entraînement, d'approfondissement, ...

A ce moment de l'apprentissage, la notation (mesure de la performance) n'est pas nécessaire.

### **L'évaluation sommative**

Se pratique au terme d'un apprentissage et a pour but de vérifier si les objectifs ont été atteints par les élèves. Son analyse entraîne la mise en œuvre de stratégies de remédiation et de dépassement.

### **L'évaluation certificative**

Il n'en n'existe qu'une en fin de 6<sup>ème</sup> primaire : l'épreuve externe certificative de la Communauté française suite à laquelle le C.E.B (certificat d'étude de base) est délivré.

L'évaluation est donc continue et se base sur les acquisitions de l'enfant, ses progrès et son attitude face au travail.

Comité Scolaire Singelijn asbl

67, Avenue Chapelle-aux-Champs 1200 Bruxelles / T 02/770.06.22 / [info@ecolesingelijn.be](mailto:info@ecolesingelijn.be) / [ecolesingelijn.be](http://ecolesingelijn.be)

## 6/ Pédagogie, différenciation et remédiation

### Rapport

Il s'adresse à l'enfant et à ses parents et souligne ses progrès, insiste sur un élément particulier, parfois sur une difficulté rencontrée.

**En maternelle :** l'enfant reçoit un rapport en fin d'année, reprenant de manière précise son évolution au niveau physique, social et intellectuel.

**En primaire :** l'enfant reçoit périodiquement un rapport, carnet de vie à l'école dont la fréquence varie selon l'âge.

Les commentaires sont toujours privilégiés, ce qui permet les nuances et les éclaircissements.

### Contact Enseignants/parents

#### - En maternelle et en primaire

Deux fois par an (trois fois en 1<sup>ème</sup> et en 6<sup>ème</sup> primaire), des contacts entre professeurs et parents sont organisés afin de faire le point sur les apprentissages des enfants et d'envisager de façon personnelle le suivi et l'orientation possibles. Si des difficultés plus spécifiques sont décelées, des réunions plus régulières peuvent être organisées, avec ou sans l'enfant et si besoin est, avec la direction. En cas de nécessité pédagogique, l'équipe oriente les parents vers une aide extérieure appropriée.

#### - Différenciation et remédiation

En ce qui concerne les différentes possibilités de différenciation, une spécificité de l'école Singelijn consiste à proposer à toutes les années des moments qui sont réservés à des travaux de demi-classes où une individualisation mieux ciblée est possible.

#### - L'année complémentaire

Lorsqu'un enfant n'est pas parvenu à acquérir le minimum requis, l'équipe pédagogique peut proposer une année complémentaire qui ne peut être assimilée à un simple redoublement. Celle-ci situe l'enfant dans ses difficultés et ses lacunes afin d'établir pour lui un programme plus personnalisé avec l'aide des enseignants de la classe d'adaptation.

## 7/ L'école et ses intervenants

### L'élève

L'élève se situe au centre du projet, il est acteur comme les adultes de sa vie à l'école.

Au-delà des apprentissages purement scolaires, il y apprend à se développer, et à se connaître sur un plan individuel et social. Il doit donc apprendre à apprendre par les expériences intellectuelles, cognitives, sociales et en se confrontant aux règles de vie établies à l'école.

### **Le Pouvoir Organisateur de l'asbl « Comité scolaire Singelijn » (PO)**

L'asbl est affiliée à la FELSI (Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants) organe de représentation de tous les PO des écoles libres non confessionnelles.

Le PO, composé de 4 parents de l'école, gère celle-ci du point de vue juridique, financier et légal.

Il détermine quel est le projet pédagogique et choisit un directeur pour le réaliser.

Il valide par la suite une série de décisions prises par le directeur pour y parvenir afin de le soutenir dans sa tâche et garantir la pérennité du projet.

### **La direction**

Le directeur est le chef d'orchestre. Il donne l'impulsion de la pédagogie et de l'esprit de l'école et fait les choix nécessaires pour que le projet pédagogique soit appliqué et fonctionne au mieux.

### **L'équipe pédagogique**

**Les titulaires de l'école maternelle et primaire et co-enseignants** travaillent, sous la supervision régulière du directeur.

**Les Co-titulaires et les aides à l'intégration** sont des enseignants déchargés de titulariat de classe, qui assurent une approche différenciée des apprentissages en classe, ou par petits groupes d'élèves, et accompagnent les titulaires dans leur pratique journalière.

**Les Maîtres spéciaux** enseignent les matières spécifiques qui viennent compléter et aiguïser le développement de nos élèves.

**Les Accueillants (éducateurs)** encadrent les enfants pendant les périodes non-scolaires (accueil du matin, récréations, sortie et garderie du soir). Personnes « tampon » entre la vie de famille et la vie scolaire, c'est souvent à eux que l'enfant se confie quand il en ressent le besoin.

Ces personnes sont donc très vigilantes à ce que ceux-ci expriment et interviennent lors de conflit pour accompagner les enfants à trouver les solutions si possible par eux-mêmes. Elles jouent donc également un rôle important dans l'apprentissage du « vivre ensemble ».

**L'équipe administrative** soutien le directeur et le pouvoir organisateur pour que l'école fonctionne d'un point de vue pratique, administratif et humain.

**L'équipe technique** veille à la sécurité générale de l'infrastructure de l'école et à la propreté des lieux.

**L'équipe Cuisine** prépare les potages et les repas chauds en favorisant les produits frais, de filières courtes et si possible Bio. Ils veillent à développer le goût des enfants et leur curiosité gustative tout en les conscientisant au problème de gaspillage.

## Les parents

Pleinement informés des spécificités de la pédagogie pratiquée à l'école ils en ont fait un choix délibéré et conscient en inscrivant leur enfant.

Les parents ont donc un rôle de soutien essentiel à jouer dans la vie de l'école également :

- Au niveau de leur enfant et par extension au niveau des enseignants/direction en gardant confiance en l'équipe éducative tout au long du parcours scolaire même si cela détonne avec ce à quoi ils étaient habitués ou à ce qui est pratiqué ailleurs ;
- Pour l'école en général en participant aux différentes activités organisées par l'école visant à créer du lien, de la solidarité et soutenir le projet pédagogique.

La vie associative qui « gravite » autour de l'école offre aux parents qui le souhaitent divers modes d'implication dans la scolarité de leurs enfants.

## L'Association des parents (AP)

A l'école Singelijn, l'Association des parents est très active et est un atout certain pour le bon fonctionnement de l'école.

Tout parent ayant son enfant dans l'école devient de ce fait membre de l'Association.

L'AP organise 3 réunions générales par année scolaire et est composée :

- d'un bureau restreint (présidente, vice-présidente, trésorier)
- de l'assemblée de tous les **Délégués de classe + suppléants** qui sont élus par les parents de chaque classe en début d'année scolaire.

Ses activités se concentrent autour de :

**1/ La représentation** : l'AP représente l'ensemble des parents devant les responsables de l'école et si nécessaire devant le Pouvoir Organisateur.

**2/ La communication** : Elle sert de relais à la circulation d'informations générales entre les parents et l'école (pas au niveau scolaire individuel qui concerne plutôt les titulaires). L'accent est mis sur le dialogue et l'ouverture. Des réunions hebdomadaires ont lieu entre la présidente et le directeur pour y évoquer tous points utiles (transmis par les parents aux délégués ou à communiquer aux parents de la part du directeur).

La présidente relayera les informations aux délégués qui les transmettront ensuite aux parents de leurs classes.

**3/ Le soutien logistique et organisationnel** : l'AP participe activement à la réalisation des divers projets/événements de l'école organisés par elle-même, par l'école ou par le Comité des Fêtes.

Exemple de projets menés :

- Le Kiss&Ride
- La permanence de la Bibliothèque
- Le marché de Noël
- La grande brocante
- ...

### **Conseil de participation (COPA)**

Le COPA est constitué de représentants

- des parents (élus) ;
- du personnel enseignant et administratif/technique de l'école ;
- de la Direction ;
- du PO

Il permet concrètement aux parents et membres du personnel de réfléchir et de débattre à propos du Projet Pédagogique et de la mise en place de certaines actions pédagogiques ou d'autres actions au sein de l'école.

Le COPA a un rôle consultatif et n'a aucun pouvoir de décision.

Toutes les décisions sont prises par le PO. Certaines après avoir entendu l'avis du COPA.

### **Comité des Fêtes (COFESI)**

Le COFESI est le rassemblement de parents, enseignants, membres du personnel volontaires qui prennent en charge l'organisation des fêtes/événements organisés au sein de l'école tels que :

- le grand week-end des familles (octobre)
- Le marché de Noël (décembre)
- La fête de l'école (mai)

Ces actions permettent de récolter des fonds pour financer divers aménagements ou acquisitions décidés en début d'année. Par exemple : un nouveau préau, une machine électronique pour écrire le Braille pour les enfants malvoyants, l'aménagement de classes flexibles,...).

(Plus d'informations sur le site sous l'onglet « Présentation »)

+++++

*Ce document a été élaboré par l'ensemble de l'équipe éducative de l'école et approuvé par le COPA (Conseil de participation).*

*Ce projet représente le contrat liant les familles à l'école.*

*En inscrivant leur enfant dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son Projet d'établissement.*

#### **N.B.**

*Les moyens mis en œuvre dans ce Projet pédagogique respectent l'Article 6 du Décret « Mission ».*